

INFOS MUNICIPALES
VIE DE VILLAGE
INTERCOMMUNALITÉ
BON À SAVOIR
AGENDA



LE MOT DU MAIRE



Chères amies, Chers amis,

Depuis quelques semaines, notre pays est traversé par des mouvements de protestations et des annonces gouvernementales en réponse à ceux ci, dont il est difficile de mesurer les répercussions à l'heure où j'écris ces quelques lignes...

Je note simplement une volonté affichée de renouer un dialogue entre les citoyens et les institutions, en s'appuyant sur les collectivités de proximités, au premier rang desquelles les communes... qui ont été bien ignorées jusqu'à maintenant !

J'espère que cette « crise » se résorbera par le truchement d'une discussion vraie et sincère, tenant compte des difficultés de chacun à court terme... sans obérer l'avenir de notre planète et ce dans un esprit de solidarité !

La livraison de ce bulletin d'information municipal est pour moi l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont pris une part active dans l'animation et la gestion de notre commune : je pense bien évidemment aux membres des associations, aux commerçants, aux élus et bien sûr aux agents communaux.

Vous verrez au travers de votre lecture que nous consacrons une grande part de cette édition à notre communauté de communes qui prend consistance et s'est dotée de nouvelles compétences. Je ne peux que vous inciter à participer en nombre à la prochaine réunion publique consacrée à la présentation du projet de territoire de Mond'Arverne : ce document étant le résultat de la concertation citoyenne initiée il y a un an et définissant les stratégies et orientations politiques à l'horizon 2030.

Vous trouverez également au fil des pages les informations relatives aux dossiers que nous avons finalisés en 2018 (travaux, économies d'énergie, appel à projets régional, ...) et leurs déclinaisons pour les prochaines années.

Enfin, ce bulletin est également l'occasion de revenir sur les différentes manifestations organisées par les forces vives de notre commune et celles en préparation pour 2019.

Je terminerai ce rapide éditorial en vous souhaitant à toutes et tous une très belle année 2019. Puisse celle ci vous apporter, le bonheur et l'épanouissement auquel vous aspirez et vous permettre de réaliser vos souhaits les plus chers !

Bonne lecture !

Les vœux de l'équipe municipale auront lieu le samedi 12 janvier à 11h45 à la Grange de Mai.

INFOS MUNICIPALES

MA COMMUNE AU NATUREL...

Pour la deuxième année consécutive, notre commune s'est vue décerner un prix départemental (dans la catégorie des communes de plus de 1000 habitants) dans le cadre du concours rebaptisé cette année « **Ma commune au naturel, pour un département écoresponsable** ».

Lors de la remise des prix le 6 décembre, le président du jury Jean-François Demère a salué les efforts mis en œuvre dans notre commune pour l'embellissement tout en respectant l'environnement. Il a évoqué les aménagements réalisés dans les ruelles de Saint-Saturnin, ainsi que le chemin des lavoirs, que nous avons fait découvrir au jury départemental lors de sa visite fin août. Il a également évoqué l'état de santé préoccupant des tilleuls de la place du huit mai (sujet évoqué lors du conseil municipal de décembre).

Nous remercions tous les habitants qui contribuent, à titre individuel, à titre associatif ou en tant que bénévoles de la commission « embellissement », à l'embellissement et l'entretien de notre commune.

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Remplacement du transformateur place du Fond de Ville et enfouissement des réseaux, route de Pagnat (RD 96)

Les travaux engagés depuis plusieurs semaines touchent à leur fin. L'enfouissement des réseaux est terminé, les enrobés ont été repris. Le câblage sera réalisé par Enedis, le SIEG et Bouygues Énergie et Services. L'installation du nouveau transformateur est prévue en janvier. La dépose de l'ancien transformateur aura lieu lorsque le nouveau sera en service, en début d'année 2019.



Signalétique et sécurité rue principale



La réfection de l'enrobé réalisée par le Conseil Départemental nécessite la mise en place d'une nouvelle signalétique horizontale. Par ailleurs, les travaux de raccordement au réseau de gaz de deux riverains nécessitent la reprise des trottoirs en amont du collège Saint-Joseph. La commune est toujours dans l'attente de l'attribution d'une subvention départementale au titre des amendes de police. Cette subvention n'étant toujours pas accordée fin 2018, le responsable du district du Conseil Départemental s'est engagé à nous « aider » financièrement pour la remise à niveau de la traverse.



Les travaux ont donc démarré début décembre. Les trottoirs seront élargis entre la place du Marché et le collège Saint-Joseph pour faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Nous comptons sur la subvention au titre des amendes de police pour investir dans plusieurs radars pédagogiques. A défaut de subvention, Monsieur le Maire a proposé d'acheter un premier radar pédagogique sur le budget 2018. Nous espérons pouvoir en acheter deux autres en 2019 à l'aide de la subvention.

Mobilier urbain

Les jardinières en béton qui avaient été installées le long de la rue principale pour protéger les piétons seront remplacées au printemps par de nouvelles jardinières en acier Corten, visuellement plus satisfaisantes. Celles-ci ont été commandées à l'entreprise ACS Legland (Saint-Saturnin). Il faudra attendre plusieurs mois pour que l'acier Corten se stabilise et prenne son aspect rouillé définitif avant de les installer.

Pour renforcer la sécurité des piétons, des potelets en acier Corten seront achetés et installés rue principale courant 2019.



INFOS MUNICIPALES

Travaux de voirie

Une reprise des trous a été faite sur les chemins de Naja et de Saint-Verny. La signalétique a été modifiée sur ces chemins. A Chadrat, un enduit bi-couche a été posé. Chemin du Taut, un caniveau a été posé à l'entrée Ouest du bourg.



Atelier municipal

Afin de mettre fin aux problèmes d'infiltration d'eau de pluie, un débord va être réalisé sur la toiture de l'atelier municipal. Une cuve enterrée d'une capacité de 5 000 litres sera installée afin de récupérer les eaux de pluie. Ceci permettra de réduire la consommation d'eau potable pour l'arrosage par l'équipe technique. Début 2019, un enduit sera réalisé sur le mur ouest du bâtiment.



Accessibilité et sécurisation des bâtiments publics

Notre programme de mise en accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments publics était dans l'attente de l'attribution d'une subvention régionale. La subvention ayant été attribuée, les différents travaux prévus dans le cadre de ce programme pluriannuel pourront démarrer en 2019 et s'étaleront probablement sur 2 ans.

Saint-Saturnin, TERRE Saine



A la fin de l'année 2016, notre commune a été labellisée au niveau 3 de la Charte d'entretien des espaces publics, reconnaissance de notre engagement à ne plus utiliser de pesticides, sur aucun espace public.

Dans la continuité de cette démarche, nous avons obtenu le label « **Terre saine** », dont le nom complet est « **Terre saine, commune sans pesticides** », qui est une reconnaissance de cet engagement au niveau national. Depuis peu, cette labellisation est visible à plusieurs entrées du bourg, ainsi qu'à l'entrée de Chadrat, suite à la pose de panneaux spécifiques.

Outre notre engagement à ne plus utiliser de pesticide, ce label nous conduit à sensibiliser les jardiniers amateurs et à promouvoir le jardinage sans recours aux produits chimiques. Nous le faisons en mettant en mairie des [plaquettes et livrets à destination des jardiniers](#), documents édités par le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA).

Chaque printemps depuis deux ans, toujours en partenariat avec le SMVVA, nous mettons également à disposition des habitants, des sachets de graines de fleurs sauvages ou spontanées pour le fleurissement de pieds de murs, qui ont un vif succès. Le nombre de sachets qui nous est attribué étant limité, il n'est malheureusement pas possible de satisfaire tous les amateurs. Il est souhaitable que ces graines soient utilisées le long de murs visibles de l'espace public.

En l'absence de pesticide, les fleurissements de pied de mur visent à remplacer les herbes indésirables par des fleurs, qui contribuent à l'embellissement de nos rues.

INFOS MUNICIPALES

APPEL A PROJETS RÉGIONAL « VILLAGES REMARQUABLES »

En 2018, le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a décidé d'accorder une attention particulière aux villages/cités à « **fort caractère identitaire** » pour les accompagner à renforcer une image patrimoniale de qualité et participer ainsi à l'attractivité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Région a donc lancé un appel à projets en vue de financer des opérations d'investissement notamment : l'aménagement, la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager, l'embellissement des espaces publics inscrits dans une démarche d'excellence patrimoniale et touristique labellisée, s'appuyant sur une marque nationale garantissant une certaine homogénéité et un niveau de qualité.

Diverses exigences permettaient à Saint-Saturnin de postuler à cet appel à projet :

- Communes de moins de 3 000 habitants, détentrices ou qui souhaiteraient obtenir une des marques reconnues nationalement « Plus Beaux Villages de France® » ou « Petites Cités de Caractère® ».
- Attester de la présence d'au moins deux sites ou monuments protégés
- Posséder un outil de protection du patrimoine paysager et urbain (AVAP ou Site Patrimonial Remarquable)
- Présenter un ensemble de constructions anciennes intéressantes et homogènes montrant une organisation urbanistique particulière et identifiée ainsi qu'une vie sociale et économique au sein dudit village.

Face aux délais serrés, le conseil municipal a rapidement pris la décision de proposer la candidature de Saint-Saturnin à cet appel à projet pour préparer sa demande d'adhésion à l'Association « **Petites Cités de Caractère** ».

Cette décision implique de s'engager dans un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine, selon les axes préconisés par l'Association, à savoir :

- Entretien et valorisation de l'espace public
- Entretien et valorisation du bâti public
- Entretien et valorisation du bâti privé
- Actions d'animation et de développement touristique

Le dossier déposé fin avril 2018 a obtenu un accord définitif du conseil régional le 20 septembre 2018.

A noter : malgré notre insistance et argumentation, les opérations aidées sont uniquement situées sur le centre ancien de Saint-Saturnin ; en effet l'association Petites cités de caractère, comme celles des Plus beaux villages de France, n'intègre pas les autres bourgs d'une commune candidate.

Les opérations qui seront financées sur les années 2018 - 2019 et 2020 sont les suivantes :

1. Entretien et valorisation de l'espace public : Travaux d'aménagement de bourg

- Aménagement du parvis de l'église et amélioration de l'accessibilité (place PMR et rampe escaliers)
- Mise en sécurité des espaces piétonniers « rue principale » et acquisition de mobilier urbain (corbeilles de propreté, jardinières)
- Remplacement d'une partie de la signalétique touristique et patrimoniale
- Effacement réseaux aériens (entrée de bourg et transformateur ENEDIS)

2. Entretien et valorisation du bâti public

- Restauration de la fontaine Renaissance de St-Saturnin
- Travaux de sauvegarde de la Chapelle Sainte-Magdeleine

3. Entretien et valorisation du bâti privé

- Mise en place d'un programme d'aide à la restauration des façades ou des toitures (14 par an)

Le montant prévisionnel de ce programme d'investissement s'élève à **307 382 € HT** et obtient **153 691 € de subvention** du conseil régional (d'autres financements provenant notamment de l'État et du département viendront compléter les plans de financement).

Une aide supplémentaire de la région de **42 000 €** apportera un soutien aux propriétaires privés réalisant des travaux de restauration de façades ou de toitures (voir article sur les aides mises en place pour 2019 et 2020).

INFOS MUNICIPALES

URBANISME

Démarches

N'oubliez pas les démarches préalables avant travaux lorsque vous réalisez des aménagements (garage, abri, terrasse) ou des modifications d'aspect extérieur sur le bâti (menuiseries, couverture, façade).

Prenez contact avec le secrétariat de mairie ou téléchargez les documents nécessaires (déclaration préalable de travaux ou demande de permis de construire) sur le site du Grand Clermont, service instructeur : <http://www.legrandclermont.com/choisir-sa-procedure>

Pour des questions relatives à des permis de construire, vous pouvez contacter le service d'Attribution du droit des sols du Grand Clermont : 72 avenue d'Italie, 63057 Clermont-Ferrand cedex 1 - Tel : 04 44 44 60 90 (du lundi au vendredi de 9h à 12h).

Ce service reçoit sur rendez-vous uniquement, à Clermont-Ferrand ou lors de permanences à Saint-Amant-Tallende (dans les bureaux intercommunaux).

Pour connaître les prochaines permanences : <http://www.legrandclermont.com/contactez-votre-service-instructeur>

Conseils

Vous pouvez bénéficier de conseils gratuits et personnalisés :

- **sur l'architecture et l'insertion de vos projets d'aménagement :**
 - CAUE 63 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) 04 73 42 21 20 - www.caue63.com
 - Service de l'Architecture et du Patrimoine (Bâtiments de France) 04 73 41 27 27
- **sur les aides financières, les aspects juridiques et techniques de vos projets habitat logement :**
 - ADIL Espace INFO ENERGIE 63 (Agence départementale d'information sur le Logement) 04 73 42 30 75 – www.adil63.org
- **sur les permis de construire, déclarations de travaux, certificat d'urbanisme :**
 - Grand Clermont - service d'Attribution du droit des sols - 72 avenue d'Italie, 63057 Clermont-Ferrand cedex 1 - 04 44 44 60 90 - www.legrandclermont.com

Nouveau ! Permanences de l'architecte des Bâtiments de France en mairie de Saint-Saturnin

Afin de vous aider à finaliser vos projets de travaux d'amélioration ou de construction, rencontrez Mme Cros ou Mme Meunier les mardis après-midi suivants :
15 janvier / 19 mars / 21 mai / 9 juillet / 17 septembre / 19 novembre

Merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au 04 73 39 30 77 ou en écrivant à : mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr

Arrêté municipal Neige/verglas

Les riverains de la voie publique devront participer au déneigement, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir. En cas de verglas ou de sol glissant, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Les riverains de voies privées devront déblayer neige et verglas jusqu'au milieu de la chaussée au droit de leur propriété. Du sable et du sel sont mis à la disposition des habitants par la Commune.

INFOS MUNICIPALES

AIDES AUX RÉNOVATIONS DE FAÇADES ET TOITURES

La municipalité souhaite engager une campagne, telle que préconisée par l'étude « Programme d'Aménagement de Bourg » en vue de participer au financement de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments privés du centre ancien.

Le règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR / AVAP) de Saint-Saturnin permet à chaque propriétaire de connaître les prescriptions liées à son bâtiment, selon sa situation dans les centres anciens, les faubourgs et les secteurs d'extension récente, et sa classification (bâtiments remarquables, caractéristiques, d'accompagnement ou autre).

La réhabilitation de certaines façades identifiées par la Fondation du Patrimoine ouvre droit à certaines aides financières ou de la défiscalisation.

Le programme municipal prévoit le soutien de 14 projets par an en 2019 et en 2020. Un règlement des aides a été délibéré le 8 décembre 2018 et détaille les conditions d'éligibilité et la marche à suivre. Consultez-le en mairie ou sur le site internet municipal.

A retenir :

- Les bâtiments éligibles doit être situés en secteur S1 du SPR / AVAP à savoir : Saint-Saturnin Ville haute ; Faubourgs de Saint-Saturnin et Bourg de Chadrat.
- Les travaux qui doivent apporter une plus-value esthétique concernent les façades et les toitures visibles depuis la voie publique.
- Les travaux ne doivent pas être engagés avant le dépôt de la demande (devis non accepté, travaux non commencés).
- Les travaux doivent être réalisés par des entreprises, et les matériaux et les couleurs retenus devront être conformes aux prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France.
- Le montant de la subvention communale est de 15 % du montant des travaux, plafonnés à 10 000 € (la subvention maximum est plafonnée à 1 500 € par prime).
- Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes accompagne cette opération communale sur le bourg de Saint-Saturnin uniquement en versant une prime égale à la subvention communale.

A vos projets !

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Forts du succès de la première vague de COCON 63, le Conseil départemental et l'Aduhme ont souhaité renouveler leur partenariat pour proposer aux collectivités publiques du Puy-de-Dôme une seconde opération d'isolation des bâtiments publics. Cette opération consiste à isoler massivement les toitures des bâtiments publics tout en bénéficiant d'un dispositif de financement alternatif : les certificats d'économies d'énergie (CEE). Les bâtiments de la commune n'avaient pu bénéficier de la première campagne, qui ne portait que sur les combles perdus.

Pour la seconde vague d'isolation, l'isolation des rampants était envisageable. Le bâtiment de la mairie de Saint-Saturnin a pu être proposé et retenu après diagnostic d'un bureau d'étude thermique. Comme 115 autres bâtiments puydômois, la mairie va bénéficier de ces travaux d'isolation groupés, réalisés par des entreprises locales sélectionnées suite à un appel d'offres départemental.

INFOS MUNICIPALES

Un matériau biosourcé a été choisi et les travaux se dérouleront début 2019. Le coût de l'opération s'élève à 2 970 €. Cette opération bénéficiant de 3 sources de financement obtenues par le Département de l'Etat (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte), de l'Europe (FEDER) et d'un obligé (CEE), le reste à charge pour la commune est faible (584 € auquel pourra être déduit la récupération ultérieure de la TVA).

ADHÉSION A L'ADUHME

Dans le cadre de sa politique de maîtrise de l'énergie, la communauté de communes Mond'Arverne a décidé d'adhérer à l'Aduhme (Agence locale de l'énergie et du climat du Puy-de-Dôme) au bénéfice de son patrimoine, mais aussi de l'ensemble de ses communes membres.

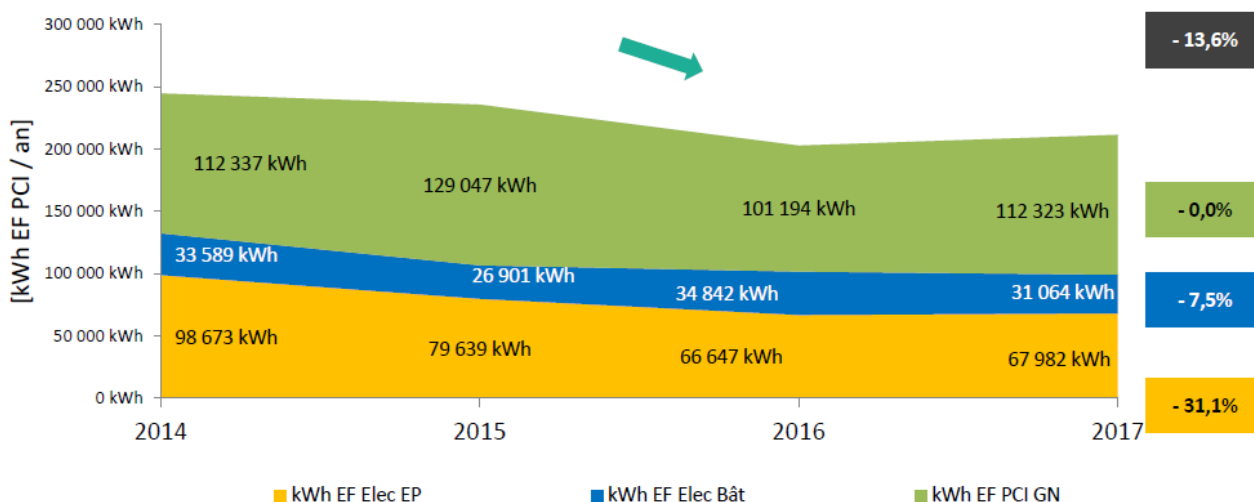
Le profil énergétique afférent aux bâtiments municipaux de Saint-Saturnin a ainsi été étudié par l'Aduhme.



La conclusion rendue début juillet nous indique que :

- les consommations d'énergie (gaz et électricité) de la commune sont inférieures aux moyennes des communes équivalentes.
- Les consommations sont plutôt en diminution (- 13,6% en moyenne entre 2014 et 2017) mais compte tenu de l'évolution du coût de l'énergie, l'économie financière est inférieure (- 11,8%).
- Si on n'investit pas dans les bâtiments : la facture en 2027 sera de 37 000 € par an contre 22 700 € en 2017

Saint-Saturnin : Evolution des consommations par type d'énergie entre 2014 et 2017



Gestion efficace de l'énergie, optimisation de l'éclairage public, amélioration du patrimoine, isolation renforcée, régulation du chauffage, de nombreuses pistes sont à l'étude et nécessitent une programmation pluriannuelle de travaux. Le suivi des consommations par l'Aduhme est indéniablement une aide technique au service des élus et du budget communal.

Stationnement

Les véhicules doivent être garés sur des emplacements autorisés afin d'éviter tout risque de sanction. De même, il convient de laisser le passage libre pour les camions de service (poubelles, entretien) et les véhicules de secours. Merci de respecter ces règles de base.

INTERCOMMUNALITÉ

PROJET DE TERRITOIRE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes a lancé l'élaboration de son projet de territoire (2018 - 2030) en février dernier. Réunions publiques et ateliers participatifs ont permis de recueillir les besoins des habitants et acteurs du territoire.

Une stratégie, des enjeux et 4 orientations ont été d'ores et déjà affirmés :



Deux orientations politiques :

- Affirmer et défendre la vision d'un territoire et d'une collectivité qui se projettent sur le long terme, avec ses voisins, mais en toute indépendance
- Mettre le développement durable au cœur des politiques publiques d'aménagement, de développement, de services et de fonctionnement de la collectivité

6 enjeux transversaux ont émergé pour faire de Mond'Arverne un territoire :

Vivant / Accueillant / Solidaire / Responsable / Innovant / Intégré au Grand Clermont

4 orientations stratégiques ont été ainsi définies :

1. Une collectivité moderne, ouverte responsable
2. Un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré du tissu économique local
3. Une communauté solidaire au service de ses habitants et de son territoire
4. Un territoire vivant et attractif

Les ateliers participatifs et le travail des commissions thématiques communautaires ont imaginé environ 500 actions potentielles regroupées en une centaine de fiches. Les prochaines semaines vont consister à arbitrer les priorités et finaliser le projet de territoire en trois phases : court terme (0-3 ans), moyen terme (3-8 ans) et long terme (8 - 15 ans).

Une réunion publique de présentation du projet finalisé est d'ores et déjà programmée le samedi 9 février 2019 (lieu et horaires seront communiqués sur le site internet de la communauté de communes : <http://www.mond-arverne.fr/>).

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Concomitamment au projet de territoire, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Mond'Arverne Communauté est en cours d'élaboration.

Cette démarche permettra de planifier et de construire le cadre de vie et d'activité des habitants à l'horizon 2030.

Les communes de Mond'Arverne ont délégué la compétence à Mond'Arverne communauté. L'année 2018 a été consacrée en grande partie au projet d'aménagement et de développement durable du PLUi. Puis, en 2019, le travail portera plus spécifiquement sur le zonage et le règlement d'urbanisme. Le PLUi devrait être finalisé et adopté définitivement d'ici fin 2020.

Ce choix exprime la volonté d'engager un **travail collectif** pour une planification spatiale qui découle d'un projet de territoire répondant aux besoins des habitants. Il mobilise l'ensemble des 28 communes et proposera, à terme, un document-cadre pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire de Mond'Arverne. Si l'échelle intercommunale est incontournable, la commune n'en demeure pas moins la collectivité territoriale à partir de laquelle les territoires s'organisent; elle reste l'échelon pertinent du maintien et du développement de certains services de proximité.

Le PLUi constituera une traduction spatialisée du projet de territoire. Il s'agira d'un outil au service de la solidarité territoriale, allant dans le sens d'une meilleure organisation de l'espace pour une plus grande satisfaction des besoins des habitants et des communes.

INTERCOMMUNALITÉ

L'intérêt d'élaborer un document d'urbanisme à l'échelle de Mond'Arverne Communauté est de prendre en considération à la fois les enjeux communaux et intercommunaux. Ces différents niveaux ne doivent pas se confronter mais plutôt s'harmoniser pour créer une véritable dynamique territoriale.

Une première réunion publique a eu lieu en novembre. Déclinée sur 3 communes de Mond'Arverne (dont Saint-Saturnin), cette réunion a permis de présenter le diagnostic du territoire. D'autres réunions publiques seront programmées.

Pour en savoir plus, consultez le site internet intercommunal : <http://www.mond-arverne.fr/>

LA JEUNESSE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Mond'Arverne assure la compétence Enfance Jeunesse et à ce titre devient organisateur des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) pour toutes les communes du territoire les mercredis et les vacances scolaires.

En ce qui concerne les familles de notre commune, cette nouvelle organisation ne modifie pas les modalités de fonctionnement applicables au sein de l'île aux loisirs jusqu'au 31 août 2019 (tarifs inchangés, modalités d'accueil identiques).

Une réflexion sera engagée sur l'harmonisation de fonctionnement des 7 ALSH communautaires au cours du premier semestre 2019.

LA CULTURE

Une modification statutaire a été votée afin de permettre l'intervention de Mond'Arverne Communauté dans le domaine culturel dans le but de :

- Maintenir le dispositif existant de la lecture publique, en attendant la mise en place d'un projet plus intégré. Pour Saint-Saturnin, notons le renouvellement de l'équipe de bénévoles (Lydie, Odile, Josette et Alain) qui vous accueillent le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Si vous aussi, vous voulez donner un peu de votre temps et rejoindre cette nouvelle équipe, n'hésitez pas à prendre contact à la mairie ou avec l'un d'eux. Concernant les documents à emprunter, il existe un catalogue en ligne sur le site de Mond'Arverne Communauté que vous pouvez consulter.
- D'organiser l'animation culturelle autour de 3 éléments : une saison itinérante, des résidences d'artistes et la création d'événements littéraires. Pour l'année 2019, un événement littéraire et culturel d'envergure, le festival d'ici & là, aura lieu au domaine de CHADIEU, situé sur la commune d'AUTHEZAT les 15 et 16 juin. Cette manifestation ambitionne de valoriser la littérature contemporaine et la création artistique en accueillant un auteur faisant partie intégrante de la programmation et proposant des cartes blanches. Il traitera des questions de sensibilisation à l'environnement et aux enjeux écologiques, et plus particulièrement du thème porteur du détournement et du recyclage.
- Un accompagnement pour la fusion des écoles de musique du Crest et de Tallende/Saint-Amant-Tallende/Saint-Saturnin dans l'objectif d'atteindre le même niveau et les mêmes aides que les deux autres écoles intercommunales de notre territoire.

LA NATURE

Quant aux divertissements de pleine nature, qu'il neige ou pas, le site de PESSADE à SAULZET LE FROID propose des activités variées à partager entre amis ou en famille à partir de 3 ans :

ski de fond, raquette (avec des nocturnes le vendredi soir), luge, jardin des neiges, initiation au ski skating, mais aussi fatbike (vélo aux pneus surdimensionnés), baptême en chien de traîneau, biathlon, funcross (trotinette électrique), parcours d'orientation, discgolf, chasse au trésor, VTT (avec ou sans assistance électrique) et les nouveaux pack acrofun...

Renseignements sur www.pessade.com ou au 04 73 79 36 62.

COMITÉ DE JUMELAGE

Il y a 40 ans nos deux conseils municipaux signaient un pacte d'amitié

Lors de la réception de nos amis en août 2016, Alfons Obermayer, maire de Jettenbach, absent pour des raisons de santé, avait chargé la secrétaire du jumelage bavarois, Sabine Sax, de lire son discours dans lequel il nous invitait à nous rendre à Jettenbach pour les fêtes du 40^e anniversaire de la signature du pacte d'amitié entre nos deux municipalités.



Malheureusement, dans l'été 2017, Alfons Obermayer nous a quittés. Mais Maria Maier, nouvelle maire de Jettenbach, profondément attachée aux liens d'amitié qui unissent nos deux villages a maintenu cette invitation. Une délégation d'habitants de Saint-Saturnin, avec à leur tête Christian Pailloux, notre maire, s'est donc rendue en Bavière du 24 au 28 août 2018 pour honorer cette invitation.

Nos amis avaient mis tout en œuvre pour nous recevoir dans des conditions extraordinaires. La décoration de la salle des fêtes, pour les cérémonies officielles, avait mobilisé les pompiers de la commune et de nombreux bénévoles. Tout était en place à notre arrivée.

Pour la première fois cette année, un artiste de Saint-Saturnin, Jean-Pierre Loubet, s'était joint à notre délégation et nous avons pu exposer ses œuvres durant le week-end. Cette exposition commune avec deux artistes de Jettenbach a rencontré un grand succès. La municipalité de Saint-Saturnin lui ayant confié la tâche de réaliser une œuvre qu'elle offrirait lors de la cérémonie officielle, Christian Pailloux a ainsi pu, lors de la remise des cadeaux, présenter son créateur.

La municipalité de Jettenbach a offert à Saint-Saturnin une toile représentant un arbre symbolisant notre jumelage et dont les fruits sont les noms des différentes familles de nos deux villages ayant participé pendant ces 40 ans.

Le programme de ce week-end était chargé, soirée officielle, cérémonie religieuse suivie d'un défilé jusqu'au monument aux morts, visite de Wasserburg, repas au parc animalier d'Oberreith, et visite de l'entreprise SOMIC fondée par notre ami Manfred Bonetsmüller.

Cette rencontre conviviale a encore permis de tisser de nouvelles amitiés et des nouvelles familles ont déjà prévu de se retrouver en dehors des manifestations officielles. C'est le rôle de notre jumelage, permettre à des personnes d'horizons différents, de culture différente, ne parlant pas la même langue de se connaître et s'apprécier.

Venez nombreux nous rejoindre et partager cette expérience.



REFORME ÉLECTIONS À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2019

Suite à l'initialisation du Répertoire Électoral Unique (REU) réformant les modalités d'inscription sur les listes électorales, il sera désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année.

Par conséquent, l'ancien dispositif qui permettait de s'inscrire seulement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année en cours est abrogé.

18^E RENCONTRE DES SAINT-SATURNIN

en Mayenne du 31 mai au 2 juin 2019

Saint-Saturnin, un nom qui fleurit bon la France profonde et qui est partagé par 16 villages disséminés dans toute la France, de la Somme au Lubéron, des Landes jusqu'en Champagne et de l'Hérault jusque dans la Sarthe.

Un rendez-vous maintenant bien établi...

A la fin du XXe siècle, à l'initiative des mairies des Saint-Saturnin du Vaucluse et du Lubéron, une première rencontre est organisée en l'an 2000 et rassemble 6 de nos villages homonymes. Nous rejoindrons le groupe dès la seconde édition à Saint-Saturnin-sur-Loire près d'Angers. L'initiative séduit et depuis cette date, 17 événements ont été organisés en France et même en Espagne. En effet San-Sadurnino en Galice et Sant-Sadurnin en Catalogne rejoignent la petite communauté.

Le principe est simple : le vendredi du week-end de l'Ascension, tout le monde se donne rendez-vous dans un des Saint-Saturnin nommé l'année précédente. C'est l'occasion de rencontres ou retrouvailles amicales, de consommation des nombreuses spécialités locales fièrement mises en avant par chacun, de visites de lieux remarquables proches du village hôte, de banquets particulièrement animés et surtout d'échanges conviviaux tout au long de ces 3 jours en commun.



marqué par l'empreinte du vélo...

Notre Saint-Saturnin du Puy-de-Dôme apporte une touche originale dès la troisième édition. En effet, une bande de courageux sportifs comptant Bernard Milien, Christian Cougoul, Bertrand Livet et Maurice Coupaou décidèrent de rallier à vélo Saint-Saturnin des Charentes près d'Angoulême depuis l'Auvergne.

C'est le début d'une tradition qui, quel que soit la longueur du parcours, a perduré jusqu'à l'année dernière.

Les pionniers rejoints par de nouveaux arrivants et arrivantes, partagèrent de grands faits d'armes. Certains jarrets se souviennent encore d'ascensions aussi mythiques que celles du Ventoux, du Béage ou du Lioran comme de lignes droites interminables comme celles de l'Indre, de la forêt des Landes et même des Hunaudières près du Mans.

Mais ouvert à tous sans distinction !

En 2013, nous avons eu l'honneur d'organiser la rencontre, pour laquelle l'implication sans faille des gens du village de tous âges a été une de nos plus grandes fiertés.

Cette année, c'est **Saint-Saturnin-du-Limet** dans la Mayenne qui va organiser l'événement auquel **chacun de nous peut participer**.

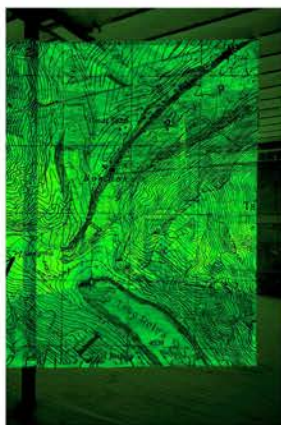
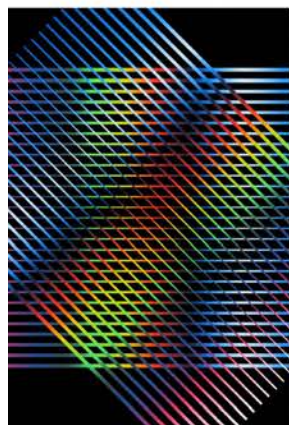


Il suffit de réserver les journées du 30 mai au 2 juin 2019 et de s'inscrire auprès de Bernard Milien (06 73 21 99 90) ou Patrice Lebouchard (06 11 45 69 18). Un **bulletin d'inscription** sera aussi disponible dès que possible, à la mairie et chez les commerçants du village. La participation comprend un forfait de 100 euros par personne (repas, visites) et une contribution à l'achat des spécialités auvergnates servant à la promotion de notre belle région (environ 10 à 15 euros). Le logement chez l'habitant permet de belles rencontres.

Si les 480 km qui séparent nos deux Saint-Saturnin ne vous effraient pas, vous pourrez faire le trajet à vélo avec d'autres valeureux sportifs.

Une réunion permettant de préciser l'organisation de notre déplacement sera programmée mi-mai, une quinzaine de jours avant l'événement.

EN 2019, VOUS ALLEZ ENTRER EN VIBRATIONS !



Pour sa 11^e édition, le festival Les Jours de Lumière qui se tiendra du 27 au 29 septembre 2019, s'apprête à vous faire vibrer. Pendant les trois journées, des artistes de renom viendront exposer à Saint-Saturnin, vous rencontrer, échanger sur leur art, leur savoir-faire, et vous faire découvrir leur vision de l'art contemporain sur le thème « vibrations ».

Peintres, sculpteurs, plasticiens, céramistes, artistes de la lumière et du numérique, photographes, vidéastes, musiciens et conférenciers, soit plus d'une trentaine d'artistes, seront présents et déjà sensibilisés à l'accueil que vous savez leur réserver.

De grands concerts (avec de belles surprises à la clé), des musiciens et des artistes de rue enchanteront vos déambulations et les soirées du festival.

Cette année, un accent particulier sera donné sur l'échange avec les scolaires, sur la mise en place de « parcours guidés » et sur une volonté d'initiation à l'art contemporain des quelques 300 bénévoles qui nous accompagnent.

Dans les premiers mois de 2019, vous pourrez découvrir le programme sur le site www.lesjoursdelumiere.com.

Vivement septembre !

Le festival Les Jours de Lumière est organisé par l'association AMOS.

Vous souhaitez être bénévole pour le prochain festival ?

Contactez-nous dès à présent : contact@lesjoursdelumiere.com

**LES JOURS
DE LUMIÈRE** 
**ART CONTEMPORAIN
& SPIRITUALITÉ EN AUVERGNE**

VIE DE VILLAGE

LE COMITÉ DES FÊTES

L'année a débuté par le championnat du monde de soupe, le 3 mars à la Grange de Mai. Pour cette 10^e édition, 22 soupes étaient en compétition et plus de 200 personnes étaient présentes pour les déguster. Les marmitons étaient nombreux et motivés et le groupe de musique traditionnelle "la Réveillée" nous a accompagnés toute la soirée. Le jury était présidé par une toque d'Auvergne (Jean-Marc Pourcher) et les vainqueurs ont reçu des prix offerts par des restaurateurs locaux (Restaurant la Toison d'or à Saint-Saturnin, Le Bistrot d'Ici à Saint-Saturnin, Auberge la Gargouille à Saint-Amant-Tallende, Restaurant Pleine Nature à Pessade et Restaurant "Chez Epicure" à Clermont-Ferrand).



- 1^{er} prix : Annie Milien pour sa soupe traditionnelle de fèves
- 2^e prix : Françoise Deipeige pour son crémeux de champignon
- 3^e prix : Michèle Artru pour son velouté soleil pour un hiver gelant
- prix du marmiton : Anaïs, Calista et Hannah pour leur soupe "Iles paradisiaques"
- prix du public : Baptiste, Cléandre, Achille et Gaspard pour leur soupe "des vertes et des pas mûres".

Le vide grenier a eu lieu le 29 avril sur la place du 8 mai, puis la traditionnelle **Sancy St-Sat** (23 km de descente en VTT depuis le col de la Croix Morand), le dimanche 3 juin, avec une étape ludique à Pessade et pour terminer un bien sympathique pique-nique sous l'ancien préau de l'école.

Le 23 juin, **la fête du village en musique** a rassemblé un nombreux public sur la place des Razes. Après le traditionnel concert donné par les élèves de l'école de musique, la soirée s'est poursuivie autour d'un apéro de l'amitié et d'un repas dansant. Grande première cette année : il y avait des frites avec les grillades !

Le 30 juin, les capitaines d'équipe ont organisé **le repas des interquartiers**, afin de faire perdurer l'ambiance de cette manifestation bisannuelle dans le cadre d'un pique-nique géant pris en commun sur le stade du collège St-Joseph.

Le 9 septembre, la 6^e édition de **la sortie moto** a rassemblé une vingtaine de motards et les a conduits sur les routes pittoresques du Livradois avec une visite de la Chaise-Dieu.



Enfin le 25 novembre a eu lieu la 18^e édition du **marché de la création**. Sous une météo clémente, un public très nombreux a découvert les créations des 70 exposants présents. Comme d'habitude, la buvette et son très célèbre vin chaud n'a pas désempé. Les exposants ont comme les années précédentes beaucoup apprécié la proximité avec les habitants du village et l'accueil qui leur a été réservé. Le prix « coup de cœur » a été attribué à Martine Marquet, créatrice de Raku. Merci à tous les habitants qui ont mis leurs locaux à la disposition des exposants et ont permis ainsi la réalisation de cette manifestation.

Vous voulez rejoindre le comité des fêtes, y proposer vos idées et contribuer ainsi à l'animation du village ? N'hésitez pas, contactez-nous !

Président : Jean-Baptiste Coulon : 04 73 39 14 14

Trésorière : Odile Vellet : 04 73 39 45 63

Secrétaire : Lydie Guyonnet : 04 73 39 09 48

YOGALATITUDE

Notre association poursuit son aventure pour la troisième année consécutive. Notre participation au « Forum des associations » de Saint-Amant-Tallende a permis, grâce à la passion de Colette, de réunir cette année une vingtaine d'adhérents. Pour répondre aux nouvelles inscriptions, un troisième cours a donc été proposé le lundi soir. Courant novembre l'assemblée générale a réuni une grande partie de notre association, mettant en place un nouveau bureau.

Pour les membres de Yoyalatitue, un moment convivial est en préparation pour janvier, période idéale pour discuter et partager autour de la galette des rois. Pour le moi de mai, un week-end à thème est en préparation.

Yoyalatitue souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019.

VIE DE VILLAGE

ANIM'MÔMES



L'association Anim'Mômes, constituée de parents d'élèves de l'école de Saint-Saturnin, organise des animations culturelles à destination des enfants et des adultes afin de participer au financement des sorties scolaires de l'année.

En ce début 2019, plusieurs rendez-vous vous attendent nombreux :

- Le **23 février 2019**, une **pièce de théâtre** intitulée « **A toi, Jean Moulin !** », un condensé des textes historiques écrits sur la Résistance, autour du personnage de Jean Moulin. Agrémentée de chansons, elle retrace les différentes étapes de la vie de résistant de Jean Moulin, de sa naissance à sa mort (Grange de mai, 20h30, pour les plus de 12 ans, 8 euros l'entrée). Plus d'informations sur le site de la compagnie Les Trois Coups : <http://cie-les-trois-coups.over-blog.com/>
- Le **8 mars 2019**, comme chaque année, nous vous proposons la « sélection adulte » du **Court Métrage 2019** à 20h30 au domaine du Marand. Les recettes de la soirée permettent de financer la « sélection enfant » des courts-métrages qu'ils visionnent le même jour.
- Le **7 avril 2019** après-midi, nous réitérons l'organisation d'un **Carnaval** qui sera l'occasion de déambuler dans les rues du village d'**Olloix** en musique. Petits et grands peuvent se déguiser et venir partager un moment festif et convivial ensemble. Le défilé sera suivi par un goûter !
- Le **25 mai 2019** ça sera notre **Fête de printemps** ! Cette année, nous vous proposerons un défilé de vélos, poussettes et draisennes fleuris et décorés par les enfants et leurs parents ! La soirée se poursuivra par un barbecue et un concert à la Grange de Mai !

N'hésitez pas à consulter notre page facebook Anim'mômes pour plus de renseignements !

LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Saint-Saturnin (Île aux Loisirs) accueille les enfants du regroupement SIVOS de l'école de la Monne (135 enfants) pendant les temps périscolaires les lundis, mardis, jeudis, vendredis (matin, midi et soir) et les mercredis (à la journée, en moyenne 45 enfants venant aussi des communes voisines).

L'équipe d'animation se compose de 7 animateurs qualifiés et d'une directrice.

Voici quelques activités qui ont été proposées aux enfants depuis la rentrée de septembre :

- **des activités ludo-sportives** : randonnée vélo, olympiades, bumball, PRV, peste, jeu du drapeau, FBI/CIA, rollers, tennis, handball, basket-ball, ultimate...
- **des activités manuelles** : création de balançoires, thème halloween, création d'un livre, peinture chinoise, point de croix, origami...
- **des activités citoyennes** : fabrication de fleurs avec récupération de bouchons en plastique, défi tricot pour le Téléthon 2018
- **des activités culturelles** : raconte-tapis, théâtre d'improvisation, halloween, thème sur les pays du monde....

TOUTE L'ÉQUIPE DU CENTRE DE LOISIRS VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.



VIE DE VILLAGE

QI GONG - ASSOCIATION E.T.C



E.T.C. propose trois cours à Saint-Saturnin et Chadrat, les mercredis 18h et vendredis 11h à la Grange de Mai et les mardis à 20H30 à Chadrat). Le Qi Gong est une discipline qui nous aide à prendre conscience de nos stress, favorise l'équilibre émotionnel, et surtout, stimule la vitalité en nous. Le calme, le relâchement et la joie constituent la base de la pratique du Qi Gong. Pendant les cours nous pratiquons des auto-massages, des exercices dynamiques qui développent l'unité du mouvement corporel, du souffle, et de l'intention, et des exercices statiques. L'association organise aussi des ateliers certains samedis matins et un stage d'été.

L'enseignante : Laurence Hamard est diplômée par la fédération Européenne du Qi Gong.

Pour contacter l'association, par téléphone : 06 58 11 76 33 ou par mail : josette.ginioux@orange.fr

LOISIRS ET CULTURE

Outre les réunions bimensuelles, les temps forts de l'année écoulée ont été :

- **L'assemblée générale**, le 23 janvier. Elle fut l'occasion de faire le bilan des activités et aussi de faire des propositions pour se projeter dans l'avenir.

- l'organisation de **4 conférences**, qui toutes ont eu un franc succès à en juger par le nombre de participants :

- Témoignages du passé de Saint-Saturnin par les anciens du village, le 20 mars.
- La traversée de la Chine en vélo par Pierre ROBIN, le 12 mai.
- La présentation des métiers des marchands de toile autrefois, en haute Auvergne par Gérard FANDARD, le 18 septembre.
- La commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et la présence des militaires américains à Saint-Saturnin en 1917-1918, par Humbert JACOMET, le 06 novembre. A l'appui de la conférence, nous avons organisé une exposition de panneaux photographiques aimablement prêtés par M. OZIOL, qui nous a honorés de sa présence, ainsi que M. BOURG, qui est l'initiateur du musée d'art et d'artisanat 14/18 à Clermont-Ferrand (voir le site www.musee-artisanat-1418.fr).

Nous les remercions pour leur contribution et rappelons que toutes nos conférences sont ouvertes à tout public et gratuites.



Comme chaque année, nous avons organisé le 19 juin, en partenariat avec « les Anciens Combattants », **un voyage culturel**, qui nous a permis de découvrir le riche passé du château d'Auzers, l'histoire et le savoir-faire de la production de l'Avèze à Riomès Montagne ainsi que le passé industriel du travail du cuir à Bort-les-Orgues.

Des membres de notre association ont participé à une initiation/perfectionnement à l'**utilisation de l'informatique**. Ce stage de 3 jours était animé par une formatrice des « Aînés Ruraux ».

Notre traditionnel **pique-nique** a eu lieu le 17 juillet chez notre Ami Bernard CELLIER, nous le remercions pour son accueil toujours chaleureux.

Le 19 octobre, nous étions une dizaine de participants au **repas annuel** des « Aînés Ruraux » de notre secteur, à l'issue duquel, des conférenciers nous ont informés sur les problématiques de la vie courante.

Comme à l'accoutumée nous avons terminé l'année par le pot des anniversaires et l'arrivée de Noël, le 18 décembre. Lors des réunions de bureau, il a été élaboré un programme tout aussi riche pour l'année 2019. Vous pourrez le consulter sur le site internet de la commune de Saint-Saturnin <https://www.saint-saturnin63.fr/>

Les adhérents de « Loisirs et Culture » remercient la municipalité de Saint-Saturnin de nous permettre de nous réunir dans les locaux de la vie associative et la Grange de Mai.

Au seuil de cette nouvelle année, les membres du club souhaitent à toutes et à tous la meilleure santé possible et la réalisation de leurs vœux les plus chers. Que l'année 2019 soit synonyme de concorde et d'espérance sur notre terre.

VIE DE VILLAGE

LES AMIS DE SAINT-SATURNIN

« Notre village du passé, du présent et du futur », une exposition des habitants et pour les habitants

C'est ainsi qu'un visiteur a partagé son sentiment dans le livre d'or de l'exposition **Gens d'Ici - Humans of Saint-Saturnin** organisée par l'Association des Amis de Saint-Saturnin à l'occasion des ses 90 ans. 17 portraits d'habitants du village, certains connus, certains moins connus, certains jeunes, d'autres moins jeunes, certains nés à Saint-Saturnin, d'autres arrivés plus récemment. Un texte et une photo réalisés par des membres de l'Association ont permis parfois de découvrir des habitants, parfois d'en re-découvrir, parfois d'apprendre un détail concernant quelqu'un que l'on pense bien connaître. Car et cela tout le monde l'a dit, on se connaît, certes, mais souvent 'on se connaît un peu'.

Plus de 500 visiteurs, que ce soit en semaine ou lors des Journées Européennes du Patrimoine (l'exposition en avait reçu le label). Les visiteurs étaient en grande majorité des habitants de Saint-Saturnin, très amoureux de leur village, très sensibles à tout ce qui le concerne. D'autres venaient de Saint-Sandoux, Saint-Amant, Le Crest, Orcet, Aubière... Mais des visiteurs d'autres régions et d'autres pays (Allemagne, Québec, Australie...) ont éprouvé un intérêt manifeste et lu attentivement les textes. L'attrait pour notre village est bien sûr lié à ses monuments, son site, son bâti, son charme. Ainsi l'exposition fait comprendre une autre réalité, très satisfaisante : la qualité du lieu suscite le désir d'un tourisme exigeant et curieux aussi de l'humain... On continue !



Si vous souhaitez également partager ces moments, très agréables et riches, de rencontres entre habitants, pas besoin d'être une plume exceptionnelle ou un photographe capé pour écouter et partager. Pour réaliser le portrait de telle ou telle personne ou juste participer à ce projet et la prochaine exposition, contactez-nous. Le vernissage de l'exposition a illustré le plaisir pris par chacune et chacun, habitants, membres de l'Association, à participer à ce projet. Remerciant à nouveau tous les interviewé(e)s, tous les visiteurs et toutes les personnes qui ont aidé l'Association à réaliser cette exposition, nous vous proposons également de rejoindre les Amis de Saint-Saturnin :

Au service du patrimoine de notre village, l'association vous propose d'en partager et diffuser l'histoire et celle des habitants et de participer à sa préservation. Les adhésions et dons sont déductibles totalement des impôts car l'Association est reconnue d'utilité publique. Suivez les actualités sur le site internet www.amis.saint.saturnin.free.fr et sur la page Facebook Les Amis de Saint-Saturnin.

ARKOSE

Le muraillage pierre sèche :

Le stage de muraillage « pierre sèche » d'octobre ayant été annulé pour cause de mauvais temps, il se déroulera au printemps 2019 (date non encore fixée) sur le site des côtes (sous la tour télécom).

Si vous souhaitez participer à ce projet ou d'autres, ou adhérer à l'association, n'hésitez pas à contacter François Pionchon, son président, rue du Vigna à Chadrat.

Vous pouvez également consulter le site web : arkose-chadrat.pagespersoorange.fr



VIE DE VILLAGE

L'eau :

Après une année 2017 menée sur les chapeaux de roues, 2018 ne fut pas en reste. Malgré un nombre conséquent d'activités de toutes sortes, nous retiendrons plus particulièrement la priorité donnée à l'ensemble lavoir et bac rond, emblématique du village de Chadrat. Un lifting sérieux : l'eau et sa régulation, la maîtrise de l'étanchéité de l'ensemble ; tout a été passé au crible.

Deux nouvelles grilles sur la thématique du rond, remplacent désormais les portes en tôles et donnent à voir le cheminement de l'eau, alimenté par deux sources très proches l'une de l'autre, venant de la Montagne de la Serre, captées peut-être à l'époque gallo-romaine.



Le point d'orgue fut son inauguration, lors des Journées Européennes du Patrimoine (le 16 septembre) mise en poème par Alain Thomas. Une inauguration festive et agrémentée d'un apéritif autour du four banal avec dégustation de tartines gourmandes sur fond d'histoires en occitan racontées par Cristian Omeilha.

LES JARRETS DE LA MONNE :

Vous pensez bien connaître la faune des alentours de Saint-Saturnin ?

Peut-être n'avez-vous jamais entendu parler d'une étrange créature chimérique, moitié cochon et moitié VTT, qui parcourt tous les chemins de nos bois et de nos montagnes. Cet étrange animal est caractérisé par des traits singuliers : il n'aime pas la solitude car il roule toujours en groupe, il ne sort que les week-ends (sauf certains membres qui pédalent sans cesse aussi dans la semaine), il emprunte aux chamois la capacité d'arpenter les montées les plus escarpées et aux grenouilles sa passion pour les lacs, notamment celui d'Aydat. Sa tanière se trouve dans le Bistrot d'Ici. En effet, les Jarrets de la Monne, ces créatures moitié cochon et moitié vélo, se retrouvent le dimanche matin pour un café qui précède la sortie et ils reviennent au Bistrot pour se réhydrater avec un (voir plusieurs) demis en fin de matinée. Cet animal social est aussi caractérisé par une division en sous-groupes, déterminés en fonction de sa force physique (ou bien de son assistance électrique) : **les Gros Jarrets**, qui se retrouvent autour de 8h00 pour des sorties d'une cinquantaine de bornes ; **les Moyens Jarrets**, avec départ vers 9h00 pour des sorties d'environ trente bornes et **les Petits Jarrets** (sortie des parents avec leurs enfants sur des parcours d'une dizaine de kilomètres). Les Jarrets de la Monne communiquent entre eux à travers un groupe WhatsApp, qui leur permet aussi de se coordonner pour des sorties dans d'autres moments de la semaine ou du week-end.



Pour des informations sur l'association, vous pouvez écrire à les.jarrets.de.la.monne@gmail.com; le coût de la cotisation annuelle est de 15 euros (20 euros pour les familles) ; possibilité d'essayer avant de rejoindre l'association. Port du casque et de gants obligatoire.

VIE DE VILLAGE

ASSOCIATION TOUT UN ART

L'association Tout Un Art a organisé pendant l'année 2018 des activités variées sur le thème de la peinture. En juillet et août, comme les années précédentes, des activités d'été ont été organisées.



Les activités hebdomadaires se déroulent quant à elles à l'atelier Quintessence. Les élèves sont réunis en petits groupes (moins de 10) pour un accompagnement personnalisé et adapté. Tous les niveaux sont acceptés, du débutant au peintre amateur confirmé (cours toutes techniques à l'atelier).

Cette année, Christine Perrin propose d'étoffer les activités artistiques avec un atelier créatif autour de l'aquarelle et de la calligraphie. Les personnes intéressées par ce nouveau domaine pourront illustrer des photos, des carnets de voyage, des cartes, etc.

Les cours sont répartis ainsi :

mardi de 9h à 12h : aquarelle

mardi de 14h30 à 17h30 : atelier créatif

jeudi de 14h30 à 17h30 : peinture acrylique et peinture à l'huile à l'eau.

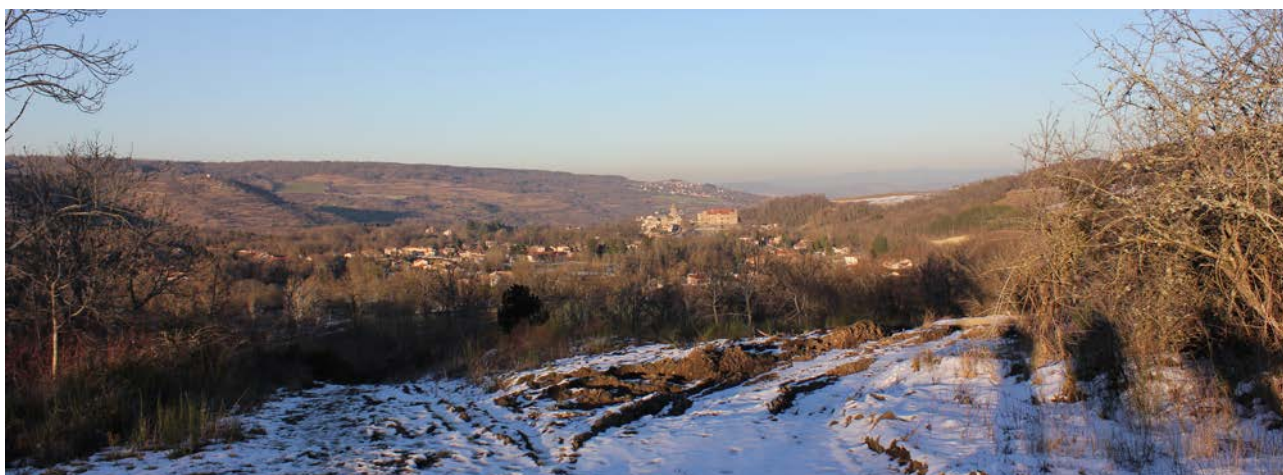
Pour plus de détails, consultez le site de l'association : <http://www.tout-un-art.net/>

L'exposition annuelle de l'association a eu lieu les 2 et 3 juin 2018 à la Grange de Mai. Les nombreux visiteurs ont pu y voir exposées un grand nombre d'œuvres aux thèmes et techniques variées représentant les créations des adhérents. Ce rendez-vous annuel est un moment important pour chacun, en 2019, il aura lieu au même endroit fin mai.



Pour 2019 également, l'association organisera divers stages, notamment des stages d'aquarelle mais également des stages de créativité, de peinture intuitive, de peinture acrylique ou des journées autour du carnet de voyage. Christine Perrin vous propose de vous initier ou perfectionner à différentes techniques dont le détail est accessible sur le site de l'association (<http://www.tout-un-art.net/>). Le prochain stage d'aquarelle est prévu les 6 et 7 avril 2019. D'autres dates seront proposées dans les prochains mois.

Contacts : atelierquintessence@orange.fr, mduforez@wanadoo.fr ou au 06 63 64 21 37



Bruits de voisinage / nuisances sonores

Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, l'utilisation d'engins à moteur pour le jardinage et le bricolage n'est autorisée que dans les créneaux horaires suivants : de 8h à 20h du lundi au vendredi / de 9h à 19h le samedi / de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. (Notez donc leur interdiction totale l'après-midi des dimanches et jours fériés).

BON A SAVOIR

ÉTAT CIVIL 2018

Naissances :

Nathan Mateusz CARDON, né le 5 janvier 2018 à BEAUMONT

Alexandre Isa GOB, né le 13 février 2018 à CLERMONT-FERRAND

Sacha Nicolas Alain VOLKOFF, né le 9 avril 2018 à BEAUMONT

Simone Fleur Beth LARRAT, née le 21 septembre 2018 à SAINT-SATURNIN

Timothé Clément Augustin RISPAL, né le 18 octobre 2018 à CLERMONT-FERRAND

Charlie Gabriel LANDRIEAU, né le 30 octobre 2018 à CLERMONT-FERRAND

Léonie Jeanne LAROCHE, née le 16 novembre 2018 à CLERMONT-FERRAND

Tristan LOISNEL, né le 14 décembre 2018 à CLERMONT-FERRAND

Mariages :

Antoine GIRAUDEAU et Anne-Sophie AME le 23 juin 2018

Bertrand LIVET et Patricia MEYDIEU le 7 juillet 2018

Florent SAMOUR et Sandrine GOMEZ le 14 juillet 2018

Renaud CHAMPROUX et Héloïse MANS le 21 juillet 2018

Harry TAYLOR et Lucille LEPERCQ le 10 août 2018

Nicolas CHAUSSE et Aurélie LAPLANCHE le 8 septembre 2018

Décès :

Madeleine BONNET décédée le 31 janvier 2018

Maria DA COSTA décédée le 2 mars 2018

Ginette EMILE décédée le 17 juin 2018

José DA CONCEICAO COELHO décédé le 22 août 2018

Hervé SABY décédé le 4 septembre 2018

Jean-Claude LACOUR décédé le 30 septembre 2018

Guy BONNEFILLE décédé le 23 novembre 2018

AGENDA

9.02	Championnat de Soupe	Comité des Fêtes
12.02	Visite du musée de l'artisanat de 14-18	Loisirs et Culture
23.02	pièce de théâtre « A toi, Jean Moulin »	Anim'Mômes
8.03	Sélection « adulte » du Court Métrage 2019 (Domaine du Marand).	Anim'Mômes
19.03	Conférence sur « la batellerie sur l'Allier »	Loisirs et Culture
7.04	Défilé du Carnaval à Olloix	Anim'Mômes
7.04	Vide Grenier	Comité des Fêtes
23.04	Loto du Club	Loisirs et Culture
1.05	Foire de Saint Saturnin - Repas à La Toison d'Or	Loisirs et Culture
25.05	Fête du Printemps (défilé, barbecue, concert)	Anim'Mômes
26.05	Descente du Sancy en VTT	Comité des Fêtes
7.06	Visite dans le vignoble & musée à Saint-Pourçain	Loisirs et Culture
18.06	Voyage culturel et découvertes « Perles du Velay »	Loisirs et Culture
21.06	Montée du Puy de Dôme à pied pour le lever du jour	Comité des Fêtes
22.06	Fête de la Musique	Comité des Fêtes
29.06	InterQuartiers	Comité des Fêtes
9.07	Pique Nique à l'Étang Neige Boeuf d'Emplat	Loisirs et Culture
1.09	Alors on Boule	Comité des Fêtes
8.12	Sortie Motos	Comité des Fêtes
27-29.09	Les Jours de Lumière	Amos
24.11	Marché de la Création	Comité des Fêtes

Merci aux associations de nous transmettre le calendrier de leurs manifestations pour publication dans le bulletin municipal

► Adresse

Mairie - Place du 8 mai - 63450 SAINT-SATURNIN

Tél. : 04.73.39.30.77

Email : mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr

► Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi : 10h – 12h et 13h30 – 16h

Vendredi : 13h30 – 16h

Samedi : 9h – 12h, un samedi sur deux

**La mairie est fermée au public le lundi, le vendredi matin,
le 2ème et 4ème samedi du mois**

► Rencontre avec les élus

Christian PAILLOUX – Maire

Permanence le samedi matin et sur rendez-vous

Thierry VALLEIX – Adjoint

Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

Sylvie BURLOT – Adjointe

Sur rendez-vous

Gérard GUITTARD – Adjoint

Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

► Site Internet de la commune

www.saint-saturnin63.fr

**Pour vous inscrire à la Newsletter municipale : rendez-vous sur la page
d'accueil du site Internet ou laissez vos coordonnées en mairie.**

**Bulletin élaboré par la commission communication sous le contrôle d'un comité de
rédaction constitué du Maire et d'élus. Contact email :
com.mairie.saint.saturnin63@orange.fr**

Photos Henri Derus, Yves Communal, Léo Aubisse, Territoires Photographies